

Direction départementale des territoires et de la mer Mission d'appui et de pilotage

Mont-de-Marsan, le 4 9 nc 1. 2024

Bureau des affaires juridiques et des enquêtes publiques

La préfète

Affaire suivie par : Anissa EL GAMRANI

Tél: 05 58 51 31 50

Mél:

Monsieur Georges CINGAL Président Fédération SEPANSO Landes

AR 11 2 C 166 802 5385 3

1581 route de Cazordite 40300 CAGNOTTE

Objet : Votre réclamation du 20 juin 2024 - mise en ligne sur le site de la préfecture du dossier d'enquête publique Terr'arbouts

Monsieur le Président,

Par courrier du 20 juin 2024, reçu le 24 juin suivant, vous demandez que le dossier d'enquête publique Terr'Abouts accompagné des 260 observations du public soit republié sur le site de la préfecture.

Je prends acte de l'avis de la commission d'accès au document administratif (CADA) en date du 12 juin 2024, n°20242992, accompagnant votre demande.

En application de l'article R. 123-21 du code de l'environnement : « Copie du rapport et des conclusions est également adressée à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour organiser l'enquête publie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête sur le site internet où a été publié l'avis mentionné au I de l'article R. 123-11 et le tient à la disposition du public pendant un an .»

Ces informations sont toujours en ligne sur le site de la Préfecture et sont toujours à la disposition du public sur site.

En outre, les compléments demandés sont également consultables en format papier à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, 351 boulevard Saint-Médard, 40 012, Mont-de-Marsan.

En conséquence, après examen de votre requête, je vous informe que nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable à votre demande de republication.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,

La Directrice départementale

Nadine CHEVASSUS